Israël dos au mur… et à la mer

jeudi 8 février 2024, par Jean-Philippe IMMARIGEON

Jean-Philippe Immarigeon

Avocat, docteur en droit, essayiste et historien, il a collaboré à la *Revue Défense Nationale* de 2001 à 2023 et a publié de nombreux articles et plusieurs essais dont *American parano*, *Sarko l'Américain* et *L'imposture américaine* (Les Pérégrines, 2006, 2007 et 2009), *La diagonale de la défaite* (Les Pérégrines, 2010), et *Pour en finir avec la Françamérique* (Ellipses, 2012).

Le 7 octobre 2023, le Hamas a remporté une bataille et sans doute une guerre. Certes ses tueurs sont aplatis sous les décombres ou noyés dans leurs tunnels et ses dirigeants, refugiés au bord des piscines des hôtels qataris comme naguère ceux du GPRA à Tunis, sont traqués par les agents du Mossad comme le furent Brunner ou Eichmann. Peu y survivront mais politiquement ils ont d'ores et déjà gagné car le fait est là : on n'aura jamais autant parlé de la Palestine depuis 1947.

Comme pour la guerre en Ukraine, il est vain de s'entêter dans le petit jeu de savoir qui a commencé. Mais comment se faire entendre au milieu des anathèmes des uns dénonçant le retour de la Shoah et les excommunications des autres justifiant la barbarie du Hamas par une dialectique de bac à sable [1] ? « Je fais glouglou, je fais miamiam, j'défile criant : Paix au Viêt Nam », chantait déjà Jacques Brel.

Voici revenu le temps des imprécateurs

L'obscène a sans doute été dépassé en Allemagne où des drapeaux analogues à ceux de l'Etat islamique ont accompagné un slogan appelant au Califat sur un mode ternaire de sinistre mémoire outre-Rhin : *Eine Ummah, Eine Einheit, Eine Lösung*. La peur des Français de vivre une résurgence de l'antisémitisme, militant cette fois sous couvert des Sourates, est dans ce contexte d'autant plus accessible que les opinions arabes se complaisent dans de puériles incantations rappelant la grandiloquence nassérienne. Il n'en convient pas moins de déconstruire – osons le mot – le narratif israélien qui reste, depuis 1967, le point d'ancrage de toutes les parties à la dispute.

Il y a tout d'abord l'argument de l'antériorité de la présence juive en Palestine. Ce prétexte du premier occupant est un boomerang : selon la période de référence retenue, il autorisera chaque partie à chasser l'autre. On peut certes lui trouver ce fondement biblique dont les Israéliens, religieux comme laïques, ne parviennent pas à se départir, mais on leur opposera la réponse faite naguère par Yitzhak Rabin : la Torah n'est pas un relevé de cadastre.

Il y a ensuite l'excuse que, à l'inverse des Israéliens, les Arabes refusent toujours la partition votée par l'ONU en 1947. On en voudrait pour preuve que dès la proclamation de l'Etat d'Israël, sept armées arabes entrèrent dans la partie palestinienne. En fait d'armées, il n'y avait guère que la Légion Arabe transjordanienne, équipée et encadrée par des officiers de Sa Majesté mais limitée à 6 000 hommes appuyés par d'antédiluviens Marmon-Herrington et deux batteries d'artillerie – même s'il s'agissait des excellents 25 livres britanniques –, qui représentait une force structurée. Et voilà six mois que Juifs et Arabes se battaient de village en village, les unités étrangères intervenant davantage au secours des seconds que pour chasser les premiers.

On invoque aussi la position ambivalente du roi Abdallah de Jordanie qui rêva d'un grand royaume jusqu'à la mer. Mais c'était il y a trois quarts de siècle, c'est comme si on avait opposé à la France de Talleyrand, lors du Congrès de Vienne, les atermoiements de Louis XV au début de la Guerre de succession d'Autriche. Il n'empêche que le récit dominant reste toujours à charge des Arabes et des Palestiniens à

l'image de cette manchette – vite remplacée – de *France-Soir* le 5 juin 1967, aux premières heures de la Guerre des Six Jours : « Les Egyptiens attaquent Israël ». Toutes ces chamailleries du niveau CM2 de cour de récréation devraient toutefois rester sans conséquence si nous avions des Metternich, des Rathenau ou des Kissinger.

L'œil du cyclone

Par quelle aberration la diplomatie française a-t-elle pu passer par pertes et profits, ces dernières années, la question des territoires occupés ? Par quelle inconscience l'Union Européenne a-t-elle pu envisager que la violation répétée des résolutions de l'ONU puisse être pérenne ? Etait-ce le triomphe de la méthode Queuille, qu'il n'est de problème qu'une absence de solution ne finisse un jour par résoudre, qui les a fait glisser la poussière sous le tapis des accords d'Abraham ? Nous avions oublié Jérusalem, et que l'occupation est un cancer [2]. Et pourtant Charles de Gaulle, lors d'une controversée intervention de novembre 1967, avait annoncé la suite, usant du mot de « Résistance » comme il avait fait usage de celui de « Libération » quelques mois plus tôt au balcon de la mairie de Montréal. Il est des termes que le vieil homme n'employait qu'avec circonspection.

On ne peut pas en dire autant de tout le monde. Ainsi l'usage du mot « Apartheid », pour qualifier le sort fait tant aux Israéliens arabes qu'aux Palestiniens occupés, n'a aucun sens. Si les premiers sont victimes de discrimination et de racisme, il ne s'agit en aucun cas de ségrégation institutionnelle. Quant aux seconds ils ne sauraient se voir appliquer la loi israélienne : une puissance occupante, à qui on ne demande que de partir un jour, doit appliquer la Convention de 1949 (dite quatrième) et surtout pas annexer subrepticement. Quel est le sort d'une colonie si ce n'est d'être démantelée ? Le droit c'est simple, il a été dit et redit depuis 1967 : la prédation n'est plus au XXe siècle, du Donbass ou du Golan, un mode d'acquisition de territoire, et Israël doit retirer ses soldats et ses colons des territoires conquis et pour certains annexés au lendemain de la Guerre des Six Jours.

On a pourtant vu d'éminents géostratèges de salon, dès le 7 octobre, enterrer définitivement la solution à deux Etats avec le même aplomb qu'ils avaient annoncé l'été dernier les chars kiévins sur la Place Rouge avant Noël, et prédit encore un an auparavant que ceux des Russes ne seraient arrêtés que par l'échangeur de Bercy. Ce principe de deux Etats n'est pourtant pas la solution mais le prérequis, et c'est ce que la diplomatie française, sortie de sa léthargie, vient de réaffirmer à deux reprises, le 23 janvier à l'ONU, le 5 février en Israël.

On ne peut que se réjouir de cette inversion salutaire de pensée, là où le mode globalitaire cherche à tout engerber au risque de ne plus rien décider. Que la main de Téhéran soit derrière les bouchers du Hamas n'est pas forcément faux, mais on ne fait de politique qu'en pensant local pour agir global, et non l'inverse. Il faut donc régler la question de l'occupation et de la colonisation de la Cisjordanie, que le reste en découle ou non. « Faisons d'abord la Révolution, disait Louise Michel, on verra ensuite. » Encore faut-il se libérer de deux parti-pris fallacieux qui constituent autant de pièges à con.

Israël, nation insécure [3]

Le premier concerne ce prolégomène à tous les discours de nos politiques qui protestent de leur attachement à la sécurité d'Israël, mais qui doit bien faire rire les siens car la question est réglée depuis les origines. Si entre la proclamation et le premier cessez-le-feu (15 mai-11 juin 1948), la Haganah (future Tsahal) est en grande difficulté, dès la reprise des combats le 10 juillet la supériorité lui est acquise [4]et le reste à ce jour. Avec 600 avions de combat, 1 000 chars modernes et surtout une centaine de têtes nucléaires dont une partie montée sur missiles *Jericho III* peut-être mirvés, et une autre sur les SLCM *Popeye Turbo* équipant les tubes de lancement de 650 mm des sous-marins de classe *Dolphin* livrés par l'Allemagne, la survie de l'Etat hébreu n'est pas menacée, même dans le futur équilibre de dissuasion face à une Perse dotée de la bombe à U235 modèle Hiroshima. Et si en 1973 Tsahal fut prise en défaut sur la ligne Bar-Lev, cette survie – le pays est certes entouré mais de ce fait en *position centrale* – n'était pas en jeu malgré la dramatisation médiatique et diplomatique.

Le second soi-disant prérequis est tout aussi piégeant, contenu dans la formule absurde « la paix contre

les territoires », autrement dit le projet de conditionner le droit non négociable des Palestiniens, à une protestation d'amour éternel envers leurs voisins. En découlent les exigences israéliennes, qui ont fait capoter les négociations à ce jour, de conserver pour une durée indéterminée la main sur la sécurité de toute la région, « ces impératifs fixés aux seuls Palestiniens, cette liberté conditionnelle qu'on oublie d'imposer aux autres : prouver par avance qu'on sera viable mais accepter sa condition de *bantoustan* d'un voisin à qui on abandonnera colonies de peuplement, nappes phréatiques, police du Jourdain et des Lieux Saints [5] ? ». Or un Etat souverain doit contrôler ses ressources, sa monnaie, sa justice, assurer sa police et même pouvoir faire la guerre à son nucléarisé voisin quitte à en assumer les conséquences, faute de quoi il n'est pas souverain. Et on ne voit pas pourquoi un Etat palestinien croupion et désarmé constituerait une catégorie *sui generis*.

Le retour de la question palestinienne et le réveil des diplomaties américaine et européenne ont déclenché le compte-à-rebours de la reconnaissance d'un Etat – la résolution de 1947 a déjà réglé la question de son droit – en Cisjordanie et à Gaza, dans les frontières considérées comme internationales fixées entre 1949 et 1967. Et c'est désormais Israël qui se trouve dans le camp du refus et n'a plus d'autre choix que de passer en force.

Nakba épisode II

On entend de nouveau la petite musique de l'exiguïté – réelle – du territoire israélien, et le discours qui prétend que, quelque soit l'emprise territoriale, Israël ne sera jamais à l'abri d'incursions ou d'infiltrations. Le retour des appellations de Judée et de Samarie, jusque sur nos plateaux TV, y participe. Discours sécuritaire qui avait peut-être du sens au temps des cartes d'état-major et du grignotage de positions en 1916, qui n'en a plus aucun à l'heure des missiles et des drones achetés sur Internet, les deux guerres en cours en Mer noire et Mer rouge le montrent amplement. Et puis jusqu'où *Eretz Yisrael* devrait-il s'étendre pour conjurer l'existence d'une Palestine ?

Il y aurait bien cette blague qui imagine un premier ministre israélien, après que Yahvé lui ait confié qu'il va détruire la Terre, annonçant, radieux, à ses compatriotes la bonne nouvelle qu'il n'y aura décidément jamais d'Etat palestinien. Certains bisounours imaginent aussi la création d'un Etat binational : ça n'a aucun sens, ne serait-ce que parce que les Juifs, sans préjuger du droit au retour de millions d'expulsés, seraient minoritaires dans la nouvelle entité. Le problème peut bien être retourné dans tous les sens, si Israël veut conserver ses conquêtes de 1967, s'il ne veut pas être contraint, sous la pression et la menace de rétorsions désormais plus que murmurées, de ses alliés eux-mêmes soumis à leur opinion publique, de replier ses troupes et de rapatrier ses 600 000 colons au risque d'une guerre civile, la seule alternative est la déportation, dans le Sinaï et de l'autre côté du Jourdain, des Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie.

C'est un arbitrage douloureux dans lequel la nation des survivants de la Shoah perdra son statut d'exception, se verra retourner certains mots qu'elle se croyait réservés – comme celui qui vient d'être employé au terme du précédent paragraphe – et sera ostracisée par la communauté internationale pendant quelques années. Mais des soutiens seront présents, publics ou discrets, les embargos et les sanctions sont contournables – il suffit de demander aux Russes –, et être privé du concours de l'Eurovision reste très supportable.

Est-ce ce qui est déjà dans les tuyaux au vu de la sauvagerie de la riposte sur Gaza et de la reprise des exactions en Cisjordanie – où il y avait déjà eu, entre le 1er janvier et le 7 octobre 2023, plus de 250 Palestiniens tués par les colons ou les forces d'occupation –, qui a contraint le président américain à prendre, par *Executive Order* du 1er février dernier, de premières mesures en guise d'avertissement ?

Saragosse 2024{{}}

L'opération sur Gaza a été envisagée dès les premiers jours comme une punition collective, les civils, femmes et enfants compris, étant supposés complices voire coauteurs des massacres du 7 octobre 2023. Certains ont même prétexté que les Gazaouis avaient élu le Hamas, ce qui est contredire son essence terroriste. Cette rhétorique de vengeance biblique, qui s'inscrit également dans la tradition moyen-âgeuse de la *Sippenhaftung* ou responsabilité pénale et civile du clan et de la parentèle, vient surtout au soutien

d’un mode opératoire qui n’a pas changé depuis le siège de Saragosse en 1809. « Il faut faire le siège de chaque maison, que nous sommes obligés de prendre avec la mine ou d’assaut, écrivait Lannes, qui ne s’en remit jamais, à Napoléon. Ces malheureux s’y défendent avec un acharnement dont on ne peut se faire une idée. J’ai vu des femmes venir se faire tuer devant la brèche. C’est une guerre qui fait horreur [6]. »

Les femmes et les enfants ne sont pas des victimes collatérales, atteintes par des armes qui ne leur étaient pas destinées, mais un choix que Tsahal assume pleinement : de même que pour accéder au combattant espagnol il fallait embrocher sa femme et ses enfants qui faisaient rempart, de même il faut pulvériser les femmes et les enfants palestiniens pour atteindre les terroristes qu’ils laisseraient se planquer derrière eux. Rien n’a changé depuis la destruction de Jénine en 2002 ou l’opération sur Gaza de 2008, tout était déjà dans le Rapport Gold
stone de l’ONU de 2009. Ça s’appelle des crimes de guerre – et il y a malheureusement plusieurs centaines de nos compatriotes partis y aider, qui tomberont à leur retour sous le coup des juridictions françaises et des lois sur la compétence universelle.

Outre sa très réelle efficacité pour peu qu’on se résolve à ce qu’on nomme désormais une forme de décivilisation, cette terrorisation des populations n’est en rien l’apanage des seules entités terroristes comme le Hamas – les massacres perpétrés le 7 octobre 2023 sont l’écho de celui organisé par l’Irgoun à Deir Yassin le 9 avril 1948 – puisque les Etats la pratiquent dans un cadre tout aussi régenté, des Lucs en Vendée pour vider le bocage militaire, à My Lai au Viêt Nam dans le cadre de l’Opération Phoenix. Ce qui se passe à Gaza est aussi un avertissement pour les Palestiniens de Cisjordanie.

La France peut-elle cautionner ? La réponse n’est arrivée qu’au bout de quatre mois, et après avoir apporté son soutien *inconditionnel* à Tsahal, proposé l’appui des Armées françaises à l’éradication du Hamas et voté contre le cessez-le-feu au Conseil de sécurité, le mirliflore élyséen vient d’opérer une embardée en renouant avec la position gaullienne dans des termes sans équivoque. Il envisage également un temps mémoriel pour les Français tués par les bombes – américaines – déversées par tombereaux sur Gaza, laissant sans doute les Israéliens aussi perplexes que Bachaumont devant certain roi de France : il était incapable de tenir une résolution, même une mauvaise.

La France face à l’obstacle

Il y a mieux : au tournant de la nouvelle année, Macron s’est rappelé les accords passés jusqu’au XIXe avec la Sublime Porte concernant notre emprise millénaire dans la vieille ville de Jérusalem. Voilà qui ne peut que braquer le gouvernement israélien et ceux qui veulent voir l’antique citadelle entièrement juive, à un moment où la question des impôts fonciers, que ces entités refusent de verser à l’occupant depuis 1967, est redevenue un moyen de pression.

Il ne s’agit pourtant pas de faire plaisir aux uns pour le besoin de chagriner les autres, de tenir à égale distance les deux parties, mais de réduire la béance que nos capitulations successives auront ouverte dans nos vieux principes de légalité, celles que la reine Rania de Jordanie a dénoncées dès que les premières bombes sont tombées sur Gaza : la politique du double standard.

« Les imbéciles ne prêtent attention qu’à ce qui leur fait peur », écrivait Georges Bernanos. Faut-il craindre l’importation du conflit, dit plus brutalement, une *intifada* des banlieues lorsque la Cisjordanie va de nouveau s’enflammer ? Non, en ceci que les minots des quartiers ne s’identifient toujours pas aux gamins palestiniens. Mais oui quand il faut leur expliquer les lois de la République et le droit international alors que cette même République s’en contrefiche dès qu’il s’agit du Proche Orient. Ce n’est pas le soutien à tels ou tels qui nous est reproché, c’est d’avoir oublié de quoi la France est le nom.

Le temps nous est à nous aussi compté, alors que les banlieues restent en ébullition et qu’il ne faut pas compter sur l’inconséquence de la génération Harry Potter qui nous gouverne et qui ne mesure pas les répliques de ses capitulations depuis un demi-siècle. Il n’y a pas que les décapitations de professeurs, les attaques au couteau, les agressions antisémites ou anti-laïques : il y a trois à cinq millions de jeunes Françaises et Français qui ne comprennent plus une Nation qui elle-même ne se comprend plus et trahit

ses principes et son Histoire millénaire. Celles et ceux-là ne lui serviront à rien à l'avenir sauf à leur montrer par l'exemple ce que sont les valeurs de justice et de droit, car on ne peut pas les rejeter de l'autre côté d'un fleuve. Il n'y a pas qu'Israël qui soit le dos au mur.

Notes

[1] L'argument et le chapitrage du présent article ont été rédigés au lendemain du 7 octobre 2023, mais il a paru raisonnable, vu l'hystérisation des débats, d'en retarder la publication au risque de transformer certaines anticipations en simples commentaires de l'évolution du dossier depuis quatre mois.

[2] Voir Jean-Philippe Immarigeon, « L'œil du cyclone », *Revue Défense Nationale*, 5 mai 2011.

[3] On pardonnera cet anglicisme, plus proche de mon propos que les termes inquiet et surtout vulnérable ou précaire.

[4] Ce sont non seulement des dizaines de milliers de fusils, mitraillettes et mitrailleuses, des centaines de mortiers et de canons et des millions de munitions, réservés mais qui n'arrivent qu'en juin puisqu'ils ne pouvaient être chargés et expédiés avant le 15 mai, mais des machines-outils introduites et montées clandestinement pour produire dans l'intervalle, des chars Hotchkiss-39 anciennement de Vichy récupérés de la Campagne de Syrie et livrés par la France dès la fin de l'embargo, des M4 Sherman puisés dans les surplus américains, des Me-109 fabriqués sous licence en Tchécoslovaquie, quelques Spitfire et Mustang des stocks de l'après-guerre, des DC-3 et même des B-17, etc.

[5] Immarigeon, op. cit.

[6] « Il n'y avait d'autre ressource que de cheminer de maison en maison, de s'avancer à couvert contre un ennemi à couvert lui-même, et de procéder lentement. Quand on entrait dans une maison, on courait sur les défenseurs à la baïonnette, on les passait par les armes. Mais souvent on laissait derrière soi, au fond des caves ou en haut des greniers, des obstinés restés dans les maisons dont un ou deux étages étaient déjà conquis. » Adolphe Thiers, cité in Le Cadet, « Manuscrit trouvé sur Saragosse », *Revue Défense Nationale*, décembre 2013. « Tout se dispute pied à pied, de la cave au grenier, et ce n'est que quand on a tout tué à coups de baïonnette qu'on peut se dire maître de la maison. À peine est-on vainqueur que la maison voisine nous jette, par des trous faits exprès, des grenades, des obus et une grêle de coups de fusil. Il faut se barricader, se couvrir bien vite pour attaquer ce nouveau fort ; on ne le fait qu'en perçant les murs, car passer dans les rues est chose impossible, l'armée y périrait toute en deux heures. Ce n'était pas assez de faire la guerre dans les maisons, on la fait sous terre. » Thomas Bugeaud, cité in Ronald Zins, Le Maréchal Lannes, 2009.